



Frais bancaires excessifs et cloture de compte

Par **chatonlion**, le **07/05/2008** à **11:26**

bonjour,je suis actuellement en procedure de cloture de compte courant à la societe generale,je vis actuellement avec l'allocation parent isolé,j'ai un petit garcon de 20 mois,au mois de mars j'ai ete interdit bancaire pour 4 cheque,regularises depuis debut avril,a ce moment-là j'ai reçu 11 lettres info services qui m'ont ete factures 11 euros chacunes,plus 25 euros pour les 4 cheques,je cloture le compte et la societe generale me preleve de nouveau 11 euros sur 13 cheques alors que tout est regle depuis avril,je vis avec 566 euros par mois,c'est un cauchemar,que puis-je faire,ces frais supplementaires mettent mon compte en negatif de 93 euros,et personne ne peut me repondre sur la nature de ces frais,mon compte est au contentieux